

---

Allocution de bienvenue de SEM Hamada Madi, Secrétaire général de la COI

Conseil extraordinaire des ministres de la COI

5 juin 2020

---

Excellence Monsieur Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores,

Excellence Monsieur le ministre des Affaires étrangères de l'Union des Comores, Président du Conseil des ministres de la COI,

Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar,

Excellence Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Vice-président et Ministre des Affaires Etrangères de la République des Seychelles,

Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères de la République française,

Madame et Monsieur les élus du Conseil régional et du Conseil départemental de La Réunion,

Monsieur l'Ambassadeur de l'Union européenne,

Messieurs les directeurs de l'Agence française de développement,

Madame et Messieurs les Officiers Permanents de Liaison,

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

C'est un honneur et un plaisir tout particulier de vous souhaiter la bienvenue à cette Session extraordinaire du Conseil des ministres de la COI dans des conditions nouvelles, imposées par la pandémie de Covid-19.

Il est heureux que nous puissions malgré tout assurer la continuité de nos consultations au plus haut niveau grâce aux technologies numériques.

Cela démontre notre adaptabilité et plus encore notre détermination commune à faire vivre notre coopération et notre solidarité régionales qui sont d'une utilité concrète pour nos Etats membres.

L'utilité concrète de la COI s'est justement manifestée lors de cette tragique pandémie de Covid-19. Dès l'apparition de l'épidémie en Chine, le réseau SEGA One Health de la COI s'est mis en situation d'alerte et a proposé, au début du mois de février, un premier plan d'urgence et de préparation.

Depuis, la pandémie a gagné nos rivages et exacerbé les besoins de prévention, de contrôle et de riposte de nos Etats. C'est ainsi qu'un deuxième plan de riposte, activement soutenu par la Présidence du Conseil, a été élaboré par la COI, en étroite concertation avec les services nationaux de santé de nos Etats, pour les doter en moyens et en équipements.

Je tiens ici à dire notre gratitude à l'Agence française de développement qui soutient depuis plus de 10 ans notre action régionale en santé publique et qui a fait preuve ici de solidarité, de réactivité et de générosité.

Je me félicite aussi de la volonté de l'Union européenne d'accompagner également notre réponse post-Covid à travers un nouveau projet sur les ressources du 11<sup>ème</sup> FED.

---

Bien entendu, notre réponse ne peut se limiter qu'à la santé. Il est aussi question de ralentissement économique, d'emplois menacés, de fragilités sociales exacerbées, de bouleversements sociétaux inédits. Il est donc légitime que les Etats membres attendent de leur organisation qu'elle contribue à la relance, qu'elle porte leur voix auprès de la communauté internationale des bailleurs, qu'elle continue, aussi, à répondre aux enjeux structurels que sont les effets du changement climatique ou la sécurité alimentaire pour lesquels l'action collective et concertée s'impose.

A cet égard, nous avons, entre autres, entamé un dialogue fructueux avec le Système des Nations unies désormais Observateur auprès de la COI, pour coordonner nos actions en faveur de la relance socioéconomique dans nos Etats. Il doit en être de même avec tous nos partenaires, dont l'Agence française de développement, l'Union européenne ou encore la Banque mondiale, qui financent de nombreux projets régionaux qui répondent ou pourront répondre, directement et indirectement, aux conséquences et aux risques posés par le Covid-19.

Toutefois, il ne serait pas inutile de rappeler à nos partenaires quelques-unes de nos particularités qui ne sont pas toujours comme on pourrait le croire, des facteurs qui favorisent nos Etats Insulaires.

Si l'on peut considérer que deux de nos Etats, Madagascar et les Comores, seront automatiquement éligibles aux différents programmes d'aide et apports de nos principaux partenaires pour un plan de relance économique post-Covid, l'accès aux aides de l'Union européenne est quasiment fermé aux deux autres Etats bénéficiant l'un du statut de pays à revenus intermédiaires tranche supérieure, l'autre du statut de pays à revenus élevés, alors que la petite taille de leurs économies ne leur permet pas non plus de tirer profit des Accords de partenariat économique.

En outre, leur extrême dépendance aux chocs externes, aux pandémies comme le Covid-19 ainsi qu'aux effets du changement climatique les place dans une situation de vulnérabilité croissante exactement comme tous les autres. Et si on ajoute à cela la dépendance de leur croissance à des secteurs économiques clefs comme le tourisme qui souffre grandement de la pandémie, l'on comprend bien la situation alarmante dans laquelle ils se trouvent.

La COI plaide donc auprès de ses partenaires historiques pour que soit prise en compte cette situation spécifique, pour corriger les effets mécaniques de seuil qui écartent les pays dès lors que le revenu par tête dépasse 1026 dollars. Vous l'aurez certainement compris, il s'agit de la République de Maurice et de la République des Seychelles, dont le réveil pourrait renforcer davantage la coopération entre nos pays si vulnérables et pourrait hisser encore plus haut toute notre Indianocéanie.

C'est ainsi que les grandes orientations pour un plan de relance que le Secrétariat général propose à l'examen du Conseil des ministres, s'inscrivent dans une dynamique de mobilisation des ressources pour pallier les fragilités exacerbées de nos Etats insulaires et aussi de réorientation des activités pour répondre à leurs besoins socioéconomiques et sectoriels selon une approche régionale.

Excellence Monsieur le Président de l'Union des Comores, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs,

La modernisation institutionnelle et fonctionnelle de la COI est un chantier de fond entamé depuis plusieurs mois avec les Etats membres et l'assistance technique INCA financée par l'Union européenne. Cette évolution participe, j'en suis convaincu, à renforcer durablement la capacité d'accompagnement de la COI auprès de ses Etats membres, notamment suite au Covid-19. L'impulsion politique, au plus haut niveau, est indispensable à une ambition partagée qui peut, avec les moyens adéquats, se traduire en actions et réalisations concrètes sur le terrain. Une rencontre statutaire de nos chefs d'Etat et de gouvernement en Sommet donnera une impulsion et une force de mobilisation revigorée à notre coopération.

Je suis heureux de participer activement à cette marche en avant de notre organisation qui lui donnera, je le souhaite, la voilure et la solidité nécessaires pour relever les défis nombreux, complexes et émergents du développement au bénéfice de ces Etats membres. C'est, en filigrane, tout l'objet de cette session extraordinaire du Conseil des ministres. Je vous remercie de votre attention.